

平家物語

Le Dit des Heike

Je propose ici, après une brève introduction générale sur l'œuvre et un résumé, de présenter trois aspects du *Heike Monogatari*. Ainsi, je vais commencer par traiter la problématique du nom dans l'ouvrage pour ensuite aborder le *Heike* comme moyen d'exorcisme et enfin l'illustration de la Loi bouddhique.

Introduction :

L'œuvre :

Il y a de nombreuses hypothèses sur l'auteur, mais la plus sérieuse attribue le texte original à Yukinaga, un gouverneur de province (Shinano). Ainsi, à la demande des Kujô (puissante famille noble de cour, branche cadette de la famille des Fujiwara) celui-ci a créé la première version en 3 livres (1210) en s'appuyant sur des sources historiques assez fiables fournies par Jien (moine auteur du *Gukanshō*) et sur les connaissances d'un moine aveugle nommé Shôbutsu, fin connaisseur des mœurs des guerriers du Kantô.

Sous l'impulsion de Shôbutsu, les récitations du *Heike* démarrent et des versions plus longues apparaissent. Devant l'affluence des variantes récitées par les *biwa hōshi* (moines aveugles au *biwa*) aux carrefours des grandes avenues de Kyôto et de Kamakura, dans les châteaux et les monastères, ces moines se regroupent en écoles, chacune ayant sa variante du *Heike Monogatari*. C'est à une de ses écoles, l'école de Kakuichi que l'on doit la version actuelle en 13 livres (1371). Il existe environ 150 versions différentes du *Heike* allant de 3 à 48 livres. Cette œuvre est classée dans le registre des *gunki monogatari* (chroniques guerrières), mais il ne s'agit pas que de cela. On trouve aussi des anecdotes sur des personnages divers (Giô¹ par exemple) insérées dans le récit.

Contexte historique :

Lors de la rébellion de l'Ere Hôgen (1156), une lutte armée entre l'empereur Go-Shirakawa et l'empereur retiré Sutoku, son frère aîné, opposé à son arrivée au pouvoir. Le premier reçoit l'appui de samouraïs comme Minamoto no Yoshitomo et Taira no Kiyomori. Cependant que le second reçoit l'appui de Minamoto no Tameyoshi, alors chef du clan des Minamoto, de son fils Tametomo et de Taira no Tadamasa. Yoshimoto défait les forces ralliées à l'empereur retiré Sutoku et devient le chef du clan de Minamoto.

Lors de la rébellion d'Heiji (1159), Yoshimoto, trouvant les récompenses qui lui sont attribuées trop faible par rapport aux Taira, se rebelle contre l'empereur Go-Shirakawa. Mais il est vaincu par Taira no Kiyomori. Il fuit hors de Kyôto et il est assassiné alors qu'il passait la nuit chez un de ses vassaux, Minamoto no Tadamune. Minamoto no Yoritomo, Yoshitsune et Noriyori, trois fils de Yoshitomo épargnés par les Taira sont exilés dans les provinces de l'est.

¹ Sieffert René (trad.), *Le Dit des Heike*. Paris, POF, 1988, p. 39.

Résumé du *Heike Monogatari* :

Taira No Kiyomori est promu en 1167 au rang de grand ministre. A partir de ce moment là, il va exercer un pouvoir absolu à la cour que personne n'osera lui contester, ce qui lui permet, à la manière des Fujiwara, de dispenser des titres comme il l'entend. Il place donc ses fils à des postes clés de la hiérarchie, tandis que son fils aîné, Shigemori devient ministre. Il fera aussi de l'une de ses filles une épouse impériale.

Cependant une opposition demeure, celle de l'empereur retiré Go-Shirakawa. Un complot est fomenté par le grand conseiller Narichika et le moine Shunkan, prélat de la cour. C'est le complot du Val aux Cerfs. Mais celui-ci est révélé et ses principaux acteurs sont exilés dans l'île aux démons. Kiyomori, se doutant que l'empereur retiré est l'instigateur du complot, souhaite le renvoyer dans sa résidence de Toba, loin de la cour. Mais il se heurte à l'opposition de son fils aîné, alors chef du clan puisque Kiyomori est entré en religion, qui convoquant toutes les forces Heike finit par le convaincre.

Bientôt, la fille de Kiyomori est enceinte, mais la grossesse est difficile. On pense alors que ceci est dû à des esprits malfaisants, en particulier les esprits de ceux que Kiyomori a vaincus au combat. Il s'en suit donc des rites d'apaisement. Mais comme les esprits des vivants en proie à la haine, peuvent aussi en être la cause, une amnistie générale est accordée, sauf pour le moine Shunkan.

Enfin, le prince naît. A la manière des Fujiwara, Kiyomori fait abdiquer l'empereur Takakura et place le jeune prince sur le trône. Ainsi débute le règne de l'empereur Antoku. La maison des Heike est alors à l'apogée de sa puissance.

Mais c'est à ce moment que tout commence à basculer. Shigemori tombe soudainement malade et, refusant de se soigner, meurt. Il avait demandé au Dieu de Kumano de le faire mourir avant le déclin du clan. Kiyomori, bien qu'attristé, profite de cet état de fait pour bannir l'Empereur Moine dans sa résidence de Toba. C'est le second fils de Kiyomori, Munemori qui prend la tête du clan.

Un Genji se révolte ensuite : Yorimasa. Celui-ci encourage le frère de l'Empereur retiré (empereur Takakura) à prendre la tête d'un complot visant à le porter sur le trône. Mais, encore une fois, le complot est révélé. Le prince est tué alors qu'il tentait de s'enfuir en direction de Nara, tandis que Yorimasa se suicide, après sa défaite à la bataille du pont d'Uji, la première grande bataille de l'histoire du Japon.

Pour échapper à l'influence des moines, Kiyomori décide de transférer la capitale à Fukuvara. S'en suit l'apparition de l'acète Mongaku qui exilé dans la même province que Yoritomo, exhorte celui-ci à la révolte. Mais Yoritomo ne bouge pas d'un pouce. Mongaku se rend donc à Fukuvara et obtient de l'Empereur Retiré un décret ordonnant à Yoritomo d'abattre les Heike. Ainsi, les Genji rassemblent une forte armée, pendant que les Heike, en représailles, envoient 70000 cavaliers commandés par des jeunes du clan. Il s'en suit une déroute du fait de leur inexpérience au combat.

Les moines de Nara, quant à eux, manifestent de l'hostilité envers les Heike qui ont toujours favorisés les moines de la Montagne (Mont Hiei). Ils multiplient les provocations, si bien que Kiyomori envoie son 4^{ème} fils, Shigehira, pour les mater. A la suite d'une incompréhension de

ses ordres, ses troupes mettent le feu aux temples de la ville. Shigehira, bien que son père semble satisfait, est consterné par les conséquences de son incapacité.

Les événements vont ensuite se précipiter, avec la mort de l'Empereur Retiré et puis celle de Kiyomori.

C'est alors que les choses vont empirer pour les Heike. Le Genji Kiso Yoshinaka s'est soulevé dans les provinces du Nord. En réponse, Munemori, le chef du clan, lui oppose toutes ses forces soit 100000 cavaliers, mais Yoshinaka, fin stratège et connaissant parfaitement la région, le terrasse en précipitant l'armée de son adversaire dans le ravin de Kurikara. Le reste de l'armée des Heike retourne à la capitale. Yoshinaka, profitant de son avantage, poursuit en direction de la ville dans l'espoir de devancer les armées de Yoritomo. Voyant les moines de la Montagne se rallier à Kiso, les Heike, affaiblis et pris de panique, font route vers l'Ouest, après une dernière nuit passée à Fukuhara.

L'Empereur Retiré Go-Shirakawa échappe aux Heike qui voulaient l'entraîner avec eux et rejoint Kiso à la capitale. Là, il nomme Yoritomo *Sei i Taishôgun* (Généralissime pour la soumission des barbares). Mais le tout nouveau shôgun ne tarde pas à se brouiller avec son cousin Yoshinaka qui n'arrive pas à tenir son armée de soudards entraînant du désordre dans la capitale. Il envoie contre lui une puissante armée commandée par ses frères Yoshitsune et Noriyori.

Kiso, affaibli par le soulèvement populaire provoqué par l'empereur retiré Go-Shirakawa, bat en retraite vers le lac Biwa devant l'approche des armées de Yoritomo. C'est ici, à la bataille d'Awazu, que Kiso mourra héroïquement.

Cependant, les Heike ont refait leurs forces et se regroupent aux environs de Fukuhara, au Val d'Ichi no Tani, et consolident leurs défenses dans cette forteresse naturelle. La bataille s'engage avec les forces de Yoshitsune. Celui-ci, envoyant le gros de ses troupes de front, prend à revers les Heike en empruntant une pente si abrupte que les défenseurs n'ont pas jugé bon d'y établir des fortifications. Les Heike se font ainsi massacrer et quelques uns des principaux chefs du clan périssent. Le reste des troupes embarque pour Yashima dans le Shikoku où se trouvent leurs derniers partisans.

Dans leurs mésaventures, les Heike ont entraîné avec eux le jeune Empereur Antoku et les *regalia*. A la capitale, l'Empereur Retiré place sur le trône un de ses petits fils qui deviendra l'Empereur Go-Toba. Devant le problème de légitimité causé par l'absence des trois *regalia*, l'Empereur Retiré demande aux Heike de les lui remettre en échange de Shigehira fait prisonnier lors de la bataille d'Uchi No Tani. Mais les Heike refusent.

Il s'en suit une pause avant l'affrontement final. Shigehira est emmené à Kamakura pour y rencontrer Yoritomo, avant d'être livré aux moines de Nara qui réclament son exécution. Un des commandants Heike, Koremori s'enfuit de Yashima pour effectuer un dernier pèlerinage à Kumano avant de se suicider.

Afin d'aller débusquer les Heike à Yashima, Yoshitsune traverse le détroit de nuit et contraint ses adversaires à rembarquer et à fuir vers l'Ouest. C'est à Dan no Ura, que les Heike en fuite seront rejoints par la flotte des Genji, où s'engagera la bataille finale. Lors du combat, les principaux Heike seront tués, tandis que Munemori et son fils seront faits prisonniers. La veuve de Kiyomori, quant à elle, prend le jeune Empereur dans ses bras et se jette à la mer. Elle sera

repêchée, mais l'empereur Antoku périra noyé et des trois *regalia* tombés à l'eau, seul le joyau et le miroir seront retrouvés, l'épée, elle, disparaît.

Après avoir été présentés à Yoritomo, Munemori et son fils seront exécutés. Ensuite, une traque frénétique des survivants des Heike est opérée afin de les tuer jusqu'au dernier. Cependant, Yoritomo se brouille avec Yoshitsune qui après avoir évité une tentative d'assassinat, quitte la ville et s'enfuit vers le Nord, où il meurt de façon mystérieuse.

Seul un des Heike a échappé à la chasse des Genji, il s'agit du fils de Koremori : Rokudai. On finit par le découvrir, mais l'intervention de Mongaku qui intercède auprès de Yoritomo pour lui éviter la mort. Celui-ci acceptant, Rokudai se fait moine et disciple de Mongaku. Mais il finira lui aussi par être exécuté plusieurs années après.

Dans le 13^{ème} livre, l'impératrice Kenreimon-in, la mère du défunt empereur Antoku, s'est retirée dans un monastère. Un jour elle reçoit la visite de l'empereur retiré Go-Shirakawa et ils discutent ensemble des choses du passé. Puis, l'Empereur s'en va et l'Impératrice finit par mourir peu après.

Le nom dans le *Heike Monogatari* :

On trouve dans cette œuvre 3 modes différents d'annonce du nom : le dénombrement que l'on retrouve souvent dans les épopées, la proclamation et enfin indirectement avec la description de l'armure l'armure.

Le dénombrement² :

On trouve à de nombreux endroits des listes de noms dans le *Heike monogatari*. Ces listes sont de tailles variables, allant simplement quelques noms à une partie complète d'un chapitre, comme par exemple lors du dénombrement des dignitaires qui viennent saluer la naissance du futur empereur Antoku³.

Les listes sont de 2 types (selon la classification de Claire Akiko Brisset) :

- Des listes fermées, exhaustives et sans données chiffrées. Elles sont relativement peu nombreuses.
- Des listes ouvertes, où on ne donne qu'une liste d'un petit nombre de participants suivi d'une formule de conclusion comme suit : « et avec eux à leur tête, 10000 cavaliers. »

L'ordre des noms dans la liste est régi par 2 règles, la hiérarchie militaire ou l'origine géographique des participants.

Dans la tradition orale, les énumérations rendaient le récit extensible à l'infini, seule la maîtrise de l'orateur et la durée de la représentation en fixait les limites.

² Par exemple : *Ibid.*, p. 170-171.

³ *Ibid.*, p. 128-130.

La proclamation du nom :

Les batailles dans le *Heike monogatari* se constituent de successions de combats singuliers où 2 combattants principaux se battaient en duel après avoir proclamé leurs noms respectifs.

On trouve ce type de proclamation à 2 moments différents :

- Avant le combat : « Descendant à la 9^{ème} génération du Prince du Sang Atsumi, second fils du Gouverneur de Shinano Nakashige, voici Shinano no Jirô Kurando Nakayori, dans la vingt-septième année de son âge ! Qu'ils s'approchent, ceux qui se jugent dignes de moi ! Ils me trouveront ! »⁴
- Et lors de la déclaration de victoire : « Le Sire de Kiso, fameux ces temps-ci dans tout l'Empire du Japon, c'est Ishida no Jirô Tamehisa de Miura qui l'a tué ! »⁵

Ce moyen d'annonce du nom obéit à un ordre précis : on annonce d'abord la renommée du combattant puis la province d'origine, la généalogie...

L'Armure :

« Hasebe de la Garde Militaire ce jour là, sous un vêtement de chasse vert pâle, portait une cuirasse ventrière à lacets vert-jaune ; à la ceinture il avait un sabre de parade de la garde »⁶.

Il y a de très nombreuses et fines descriptions d'armement dans le *Heike monogatari*, en particulier lorsqu'il s'agit des guerriers qui s'engagent en combat singulier. Ainsi, les guerriers qui se battent en duel font l'objet de descriptions, proclament leurs noms et apparaissent dans une ou plusieurs listes. L'armure est le prolongement de l'identité du guerrier, et c'est souvent par celui-ci que l'on reconnaît un combattant et donc celui que l'on veut affronter en combat singulier. Par exemple, dans l'ouvrage, on dit que Yoshitsune est difficile à repérer parce qu'il change souvent d'armure et de tunique.

De la même manière que la proclamation du nom, la description de l'armement obéit à un ordre précis : on commence par les vêtements dessous puis la cuirasse, le casque... Dans le récit, cette description précède la proclamation du nom avant le combat, mais on la rencontre aussi lorsque que le combattant se tient à disposition d'un supérieur.

La problématique du nom :

Bien que l'intérêt stratégique de la proclamation du nom avant un combat en duel soit plus que limité, cette action est indispensable pour le guerrier de l'époque. Le combattant souhaite avant tout illustrer son nom par un exploit militaire (que l'on peut écrire *kômyô* : 高名). L'enjeu d'un combat est donc de préserver son nom en évitant le déshonneur, mais aussi de gagner en renom.

⁴ *Ibid.*, p. 350.

⁵ *Ibid.*, p. 367.

⁶ *Ibid.*, p. 174.

A la fin du combat, le guerrier vainqueur tranche la tête de son ennemi et proclame sa victoire. Le combattant rapporte ensuite les têtes de ceux qu'il a défait à son supérieur et peut ainsi en réclamer honneur et récompense. Cet examen des têtes permet de s'assurer de l'identité des vaincus et ainsi de connaître la situation de l'ennemi. C'est à partir de là que la reconnaissance de l'exploit militaire peut se faire. L'important n'est donc pas tant de tuer, mais de savoir qui on tue. Un guerrier mort au combat de façon anonyme est mort en vain, de même qu'une tête anonyme n'est pas un trophée susceptible de valoir quelque chose. Un guerrier ayant vaincu quelqu'un qu'il supposera, à cause de la richesse de son armure, être une personnalité importante cherchera à tout prix à connaître le nom de celui-ci, pour après en retirer une récompense. La tête étant le trophée de la victoire par le biais duquel on peut retirer honneur et récompense, il arrive souvent que l'on empêche l'adversaire de s'emparer de celle-ci.

Dans le *Heike monogatari*, la récompense est synonyme d'exploit individuel, il ne s'agit pas seulement d'une rémunération. Celle-ci et le retentissement du triomphe ont valeur d'exemples ce qui donne au nom prestige et gloire.

Mais le guerrier n'est en aucune façon un mercenaire. Une tête, fusse-t-elle d'une haute personnalité, prise en dehors des règles du combat singulier n'apportera rien à son détenteur, si ce n'est un blâme public. Ce fut le cas pour Minamoto no Tadamune, qui assassina Yoshitomo dans son bain. Malgré qu'il ait réussi à avoir la tête d'un chef de clan, son acte contraire aux règles du combat singulier et qui plus est motivé par la cupidité, ne lui vaudra pas les récompenses escomptées.

L'idéal guerrier est de léguer aux générations futures un nom rendu glorieux par les exploits accomplis et une mort exemplaire. La double proclamation du nom avant et après le combat permet d'éviter de tomber dans l'anonymat. Parfois, on recourt même aux serviteurs qui seront chargés de raconter la mort de leur maître au combat. Cet idéal, qui associe un nom à des actes, une victoire ou une mort glorieuse et exemplaire, est atteint grâce aux auditeurs des récitations du *Heike monogatari*.

Le Heike comme moyen d'exorcisme :

Le *Heike Monogatari* traite des troubles qui ont conduit à la fondation du *bakufu* de Kamakura (1192). Pour les contemporains, ce fût un véritable traumatisme historique d'autant plus que, selon la vision bouddhique du temps, le monde était plongé dans les ténèbres du *mappô* (la fin de la Loi).

Le conflit entre les Taira et les Minamoto opposa des armées d'ampleur inédite constituées de combattants venant de tout le pays. Cette lutte survient après la période d'Heian (794-1185), une époque où les conflits armés étaient rares et où l'on préférait condamner à l'exil plutôt qu'à la mort en raison d'une croyance ancienne venant de l'*onmyôdô* (陰陽道 : Voie du Yin et du Yang) : *onryô shinkô* (怨霊信仰). Selon cette croyance, une personne vivante ou morte en proie à un ressentiment profond comme la haine ou la jalousie pouvait devenir une « âme courroucée » (*onryô*) et ainsi être dangereuse non seulement pour l'objet du ressentiment qui pouvait être tué à distance, mais aussi pour l'ensemble de la communauté en déclenchant des

catastrophes naturelles. Séismes, épidémies, morts brutales inexplicables sont considérés comme des manifestations de la « malédiction » (*tatari* : 祟り) à travers laquelle un *onryô* cherchait à se venger. Elles réclamaient donc l'intervention de spécialistes chargés de déterminer l'identité de l'*onryô* et la nature des rituels d'apaisement (*chinkon* : 鎮魂, *tama-shizume* : 魂鎮め) à effectuer. Il s'agissait le plus souvent d'offrandes à des temples ou des sanctuaires, de promotion posthume voire d'élévation au rang de divinité comme pour Sugawara No Michizane par exemple. Ainsi les conflits du XII^e siècle ont créé une foule d'âmes nouvelles qui pouvaient devenir dangereuses, en particulier celle de l'empereur Antoku.

Après la bataille de Dan no Ura, le 24^{ème} jour du 3^{ème} mois de l'année 1185, de nombreux événements interprétés comme surnaturels ont été consignés dans l'*Azuma Kagami*⁷ et le *Gyokuyô*⁸, sources historiques de l'époque. En voici quelques exemples :

- 1185, 20^e jour du 6^e mois : grand tremblement de terre dans la nuit.
- 1185, 3^e jour du 7^e mois : on procède à une cérémonie posthume en l'honneur d'Antoku afin d'apaiser son « âme courroucée ».
- 1185, 12^e jour du 8^e mois : grand tremblement de terre.
- 1185, 23^e jour du 8^e mois : afin d'apaiser les « âmes courroucées » d'Antoku et des Heike morts, on place des *sutra* bouddhiques à l'intérieur de la statue du Grand Bouddha du monastère Tôdai-ji de Nara.

En ces temps troublés, chaque phénomène naturel était analysé comme une malédiction d'*onryô* et nécessitait donc l'organisation de rituels d'apaisement.

C'est ici que la récitation du *Heike Monogatari* prend son importance. Cette œuvre était récitée par des conteurs ambulants, des moines aveugles au *biwa* (*biwa hôshi*) au carrefour de Kyôto ou de Kamakura, dans les châteaux, les temples ou les sanctuaires. Ces *biwa hôshi* entretenaient des liens profonds avec la tradition des rituels anciens par lesquels on cherchait à apaiser les « âmes courroucées ». Dans le cadre de l'œuvre, il s'agit des âmes des défunts que leur colère retient dans ce monde et les écartant du Salut spirituel. Dans les cérémonies d'exorcisme que pratiquaient les *biwa hôshi*, le *biwa* servait à appeler l'esprit ou la divinité et la récitation était aussi un moyen d'appeler les âmes et de les guider sur le chemin du salut, protégeant ainsi la communauté de la violence de leur ressentiment. De plus, la récitation des moines ressemblent à un type de déclamation modulée (*shômyô*) appelé *rokudôkôshiki* (« mode des 6 voix ») qui représente les 6 voies de renaissance dans le bouddhisme. Ce type de déclamation est utilisé dans la prière ou la lecture commentée de textes sacrés et servait à favoriser les âmes défuntes à la renaissance dans l'un des paradis bouddhiques, et ainsi à œuvrer à l'édification des morts.

Si on ajoute le fait que Jien, moine hautement conscient du danger que représentait le ressentiment émit par la masse des âmes des victimes des troubles comme il l'indique lui même dans son *Gukanshō*, ait participé à l'élaboration de l'ouvrage, il est fort probable que le *Heike Monogatari* ne soit pas seulement une œuvre littéraire ou artistique, mais aussi un moyen de

⁷ Chronique historique rédigée à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle couvrant les années 1180-1266 et centrée sur le shōgunat de Kamakura.

⁸ Journal tenu entre les années 1164 et 1200 par le haut dignitaire de la cour impériale Fujiwara ou Kujō Kanezane (1149-1207)

réaliser une sorte d'exorcisme au niveau national. Aussi, ces récitations ont dû s'inscrire, du moins au départ, dans le cadre de rituels collectifs d'apaisement destinées aux âmes potentiellement dangereuses des guerriers morts au combat.

Une illustration de la Loi bouddhique :

« Du monastère de Gion le son de la cloche, de l'impermanence de toutes choses est la résonance. Des arbres *shara* la couleur des fleurs démontre que tout ce qui prospère nécessairement déchoit. L'orgueilleux certes ne dure, tout juste pareil au songe d'une nuit de printemps. L'homme valeureux de même finit par s'écrouler ni plus ni moins que poussière au vent. »⁹

« Après cela [l'exécution de Rokudai], la descendance des Heike était éteinte à jamais ».¹⁰

Le *Heike monogatari* illustre la grandeur et la chute de l'orgueilleux clan des Heike, nous rappelant ainsi que toute chose en ce monde est soumise à la loi de l'impermanence (*mujô* : 無常). Ce concept bouddhique se retrouve dans le destin de chacun des héros de l'œuvre. Il est ainsi rare de ne pas voir un personnage principal mourir ou entrer en religion, quel que soit le statut de celui-ci. Par exemple, l'impératrice Kenreimon-In, mère de l'empereur Antoku, que l'on voit dans le dernier acte revenir d'une cueillette avec une de ses suivantes et qui reçoit l'empereur retiré Go-Shirakawa dans le confort le plus rudimentaire qu'est devenu son quotidien. Dans le clan rival, on peut citer Yoshitsune qui après avoir mené son armée de victoire en victoire se retrouve pourchassé par son frère et finit misérablement dans les régions du nord du Japon.

Le second concept bouddhique présenté dans cet ouvrage est celui de la chaîne des « causes et des effets » (*inga* : 因果). Ainsi les actes des vies antérieures déterminent les vies postérieures, chaîne que seule l'illumination peut rompre. Nombreux sont les personnages à se référer à ce principe pour expliquer les malheurs qui leur arrivent. En exemple, on pourrait citer Kiyomori qui durant toute sa vie a exercé le pouvoir en commettant des actes plus insensés les uns que les autres, par exemple le bannissement de l'empereur retiré Go-Shirakawa, ou encore le déménagement de la capitale. Bien qu'il soit mort de façon atroce, ce n'est rien en comparaison de ce qui attend ses fils, victimes des conséquences de ses excès. Ainsi, ce mauvais *karma* n'affecte pas uniquement un être lors de ses futures renaissances, mais aussi sa descendance.

Enfin, le dernier thème abordé dans le *Heike monogatari* est celui de l'entrée dans la « fin de la Loi » (*mappô* : 末法). Ce concept vient du découpage bouddhique du temps en 3 périodes, « la Loi correcte » (*shôhō* : 正法), « la Loi contrefaite » (*zôhō* : 像法) et le *mappô* au cours desquelles, la Loi prêchée par un Bouddha perdrait progressivement de son influence, en attendant qu'un autre Bouddha ne vienne lui redonner de la vigueur. Selon les calculs de

⁹ Sieffert René (trad.), *Le Dit des Heike*. Paris, POF, 1988, p. 31.

¹⁰ *Ibid.*, p. 529.

l'époque de Heian, l'entrée du monde dans les ténèbres du *mappô* correspondait à l'année 1052. Cette inquiétude religieuse a pu servir de cadre pour expliquer les troubles de la période couverte par le *Heike Monogatari*. Ainsi, le passage du pouvoir de l'aristocratie de cour aux guerriers, les catastrophes naturelles, ou encore la perte d'un des trois *regalia* lors de la bataille de Dan No Ura étaient considérés comme des conséquences du déclin de la Loi du Bouddha en ce « dernier âge du monde ».

L'apparition de tous ces concepts bouddhiques dans l'ouvrage peut s'expliquer par la participation de moines, notamment Jien, à l'élaboration et à la récitation du *Heike Monogatari*. On peut aussi ajouter que Yukinaga, auteur supposé, était en étroite relation avec une famille de hauts dignitaires de la cour impériale chez qui le « déclin du monde » se faisait particulièrement ressentir.

Conclusion :

Nous avons donc vu trois aspects qui composent le *Heike Monogatari*, avec tout d'abord la nécessité du nom dans la construction de l'idéal guerrier, puis le *Heike* comme moyen d'exorcisme des *onryô* lors de la récitation et enfin une illustration de la Loi bouddhique avec l'impermanence, l'*inga* et l'entrée dans le *mappô*.

Il reste encore de nombreux aspects de l'ouvrage que je n'ai pas présentés ici, comme par exemple l'aspect linguistique, car on trouve dans le *Heike* les premières marques de la langue japonaise moderne.

Ce classique de la littérature japonaise a connu un véritable succès au cours des âges, notamment grâce aux récitations qui ont subsisté jusqu'à l'époque d'Edo (1600-1868) et aux nombreuses pièces de *nô* dont il a fait l'objet.

Bibliographie :

- BRISSET Claire-Akiko, « Le nom dans l'épopée – Aspects du *Heike monogatari* ». *Cipango-Cahiers d'études japonaises*, n°8, 1999, p. 119-158.
- BRISSET Claire-Akiko, « Le *Heike monogatari* dans le Japon Médiéval : un "chant pour les morts" ? », dans Judith LABARTHE (dir.), *Formes modernes de la poésie épique. Nouvelles approches*, Bruxelles, P.I.E-Peter Lang, 2004, p. 451-466.
- SIEFFERT René (trad.), *Le Dit des Heike*. Paris, Publications Orientalistes de France, 1988.
- SOUYRI Pierre, « Evoquer les défunts et écouter le *Heike* », dans Hérail Francine (ss la dir. de), *Histoire du Japon*, Lyon, Ed. Horvath, Coll. « Histoire des nations », 1990, p. 182-184.